

Maturité spécialisée  
Florence DUTRUY  
Gymnase de NYON  
Rte de Divonne 8B  
1260 NYON

Nyon, juin 2022

## Les prérequis pour l'entrée en maturité spécialisée

Toutes les maturités spécialisées requièrent l'obtention du diplôme de culture générale. Certaines maturités spécialisées requièrent **des prérequis supplémentaires qui doivent être faits avant le début des cours.**

### Conditions d'admission

Chaque orientation de maturité spécialisée est ouverte aux **titulaires d'un Certificat d'école de culture générale** de la même option. Les titulaires d'un certificat de culture générale d'un autre domaine peuvent s'inscrire mais ils ou elles devront suivre des compléments de formation.

### Conditions d'admission particulières

- **MSAD:** dossier personnel et entretien d'admission
- **MSCI:** 2 séjours linguistiques (allemand, italien ou anglais) de 3 semaines chacun au minimum (un séjour au moins doit être effectué avant l'entrée en formation)
- **MSMU:** audition d'admission
- **MSOP:** séjour linguistique attesté d'au moins 6 semaines, dont 4 consécutives dans une région de langue allemande

A consulter : le site de l'État de Vaud pour toutes les informations y relatives :

<https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/maturite-specialisee/>

### MSAD

Un **dossier personnel** dans l'une des options suivantes : arts visuels, cinéma, design graphique, design industriel, media & interaction design, photographie, doit être déposé au secrétariat de l'ECAL ou envoyé par la poste **début février**.

Un **entretien d'admission** sera également fait.

A consulter le site officiel de l'ECAL : <https://www.ecal.ch/fr/1457/>

### MSCI

Pour débiter une maturité spécialisée dans les différentes filières MSCI, des séjours linguistiques sont demandés, et certains doivent être faits avant de commencer les cours.

**Attention :**

**« Les dispositions relatives à l'acquisition des langues étrangères sont communes à toutes et tous les candidat-e-s en MSCCI, quelle que soit la filière de formation choisie. »**

**Nous rendons attentifs les candidat-e-s au fait que le niveau B2 est une exigence élevée et demande une très bonne maîtrise de la langue. Nous conseillons aux candidat-e-s moins à l'aise en langues étrangères à mobiliser tous les efforts possibles pour atteindre ce niveau.**

**MSCCI – IM (ERACOM)** La formation en MSCCI-IM requiert l'accomplissement de deux séjours linguistiques d'une durée totale de six semaines au minimum dans les deux langues choisies (L2 = allemand ou italien ; L3 = anglais). **Le premier séjour doit être effectué avant l'entrée en formation.** L'organisation des séjours linguistiques est de la responsabilité de la candidate ou du candidat.

**MSCCI – IG (ETML)** La formation en MSCCI-IG requiert l'accomplissement de deux séjours linguistiques d'une durée totale de six semaines au minimum dans les deux langues choisies (L2 = allemand ou italien ; L3 = anglais). **Le premier séjour doit être effectué avant l'entrée en formation.** L'organisation des séjours linguistiques est de la responsabilité de la candidate ou du candidat.

**MSCCI – Tourisme** La formation en MSCCI-T requiert l'accomplissement de deux séjours linguistiques d'une durée totale de six semaines au minimum dans les deux langues choisies (L2 = allemand ou italien ; L3 = anglais). **Le premier séjour doit être effectué avant l'entrée en formation.** L'organisation des séjours linguistiques est de la responsabilité de la candidate ou du candidat.

La MSCCI tourisme est composée de 20 semaines de stage professionnel dans le domaine et à temps plein (40 heures par semaine), **du début du mois d'octobre à la fin du mois de février.** Les 20 semaines de stage peuvent être fractionnées en deux stages de 10 semaines.

**Le contrat de stage doit être remis au gymnase avant le 31 mai** de l'année qui marque le début de la maturité spécialisée.

Veuillez utiliser le document officiel à télécharger sur le site :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/dgep/dgep\\_fichiers\\_pdf/MSTS-MSCCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgep_fichiers_pdf/MSTS-MSCCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf)

**MSCCI – Info Doc** La formation en MSCCI-ID requiert l'accomplissement de deux séjours linguistiques d'une durée totale de six semaines au minimum dans les deux langues choisies (L2 = allemand ou italien ; L3 = anglais). **Le premier séjour doit être effectué avant l'entrée en formation.** L'organisation des séjours linguistiques est de la responsabilité de la candidate ou du candidat.

La MSCCI information documentaire est composée de 28 semaines de stages (bibliothèque, service d'archives ou centre de documentation) à un taux d'activité de 80% (le vendredi devant rester libre). Le vendredi est consacré à des apports méthodologiques dispensés par la HEG-GE. Il est aussi possible de faire deux stages différents. La durée minimale d'un stage est de 14 semaines, vacances comprises.

**Le contrat de stage doit être remis au gymnase avant le 31 mai** de l'année de début de la maturité spécialisée.

Veuillez utiliser le document officiel à télécharger sur le site :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/dgep/dgep\\_fichiers\\_pdf/MSTS-MSCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgep_fichiers_pdf/MSTS-MSCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf)

**Enfin, si l'élève opte pour une certification externe des niveaux B2 en langue, il devra faire parvenir son résultat d'examen AVANT le début des cours afin que ce dernier, s'il est accepté et reconnu, le dispense du suivi des cours durant l'année.**

## MSMU

**MSMU Conservatoire Lausanne** Un jury évaluera votre niveau lors d'une audition d'admission. Elle a lieu au Conservatoire de Lausanne pour la filière classique. Les auditions ont généralement lieu en mai, mais les horaires peuvent changer.

Se renseigner sur le site :

<https://www.conservatoire-lausanne.ch/ms-musique>

**MSMU EJMA** Un jury évaluera votre niveau lors d'une audition d'admission. Elle a lieu à l'EJMA pour la filière jazz et musique actuelle.

Se renseigner sur le site :

<https://ejma.ch/formation/jeunes/>

## MSOP

**MSOP** Un **séjour linguistique de six semaines, dont 4 consécutives au moins**, dans une région de langue allemande (et non suisse-allemande), donc en Allemagne ou Autriche, est exigé pour être admis-e à la HEP du canton de Vaud. Ce séjour doit permettre de pratiquer l'allemand mais n'implique pas l'inscription dans un centre de langue. L'organisation du séjour linguistique est de la responsabilité de la candidate ou du candidat.

## MSSA

**MSSA** Un **exemplaire original de l'extrait de casier judiciaire** est demandé au moment de l'inscription en MSSA. L'admission en MSSA est refusée si l'infraction mentionnée est incompatible avec l'exercice d'une profession de la santé. L'examen du dossier est effectué par une Commission d'admission composée d'un représentant de chaque Haute école de la santé chargée de la partie préprofessionnelle de la formation.

Aucun autre prérequis supplémentaire n'est nécessaire mais attention, vous devez trouver un stage de 6 semaines (rémunérées ou pas) dans le monde du travail. Trouver ce stage est de la responsabilité de la candidate ou du candidat.

Les HEdS encouragent leurs élèves à faire ces 6 semaines de stage dans le monde du travail au sens large AVANT l'entrée en formation mais elles prévoient également des plages durant l'année.

## MSTS

## MSTS

40 semaines de stages (à un taux d'occupation de 100%), dont au moins 20 semaines dans une institution du domaine social. Il est possible d'accomplir la totalité des stages dans la même institution du domaine social.

**Le contrat de stage doit être remis au gymnase avant le 31 mai** de l'année de début de la maturité spécialisée.

Veillez utiliser le document officiel à télécharger sur le site :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/dgep/dgep\\_fichiers\\_pdf/MSTS-MSCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/dgep_fichiers_pdf/MSTS-MSCI-contrat-stage-experience-professionnelle.pdf)

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site officiel de l'État de Vaud :

<https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/maturite-specialisee/maturite-specialisee-travail-social-msts/>

### Rappel pour les stages en MSTS

**La durée minimale doit être respectée** – expérience professionnelle spécifique au domaine **au minimum de 20 semaines effectives et consécutives et à temps plein**

Le second stage (soit le même, soit un autre soit dans le domaine spécifique, soit non spécifique) **de minimum de 20 semaines effectives et consécutives et à temps plein.**

Ce qui fait 40 semaines de stage SANS COMPTER LES VACANCES.